

Paris, le 3 février 2021,

Présidence française de l'Union Européenne 2022 : L'APVF demande une déclinaison territoriale du plan de relance européen pour répondre aux conséquences de la crise sanitaire et œuvrer en faveur de la transition écologique

Dans le cadre de la préparation de la future Présidence Française de l'Union Européenne, l'Association des petites villes de France que préside Christophe Bouillon, Maire de Barentin et ancien Député de Seine-Maritime vient d'adresser ses contributions au Secrétariat d'Etat en charge des Affaires européennes et au Ministère de la Cohésion des territoires.

Dans cette contribution, l'APVF défend sa vision d'une **Europe beaucoup plus ancrée dans les territoires et plus proche des petites villes**. L'une des priorités du mandat français à la Présidence de l'Union Européenne doit être de **renforcer le rôle des collectivités locales au sein de l'Union Européenne**.

L'APVF demande une association plus étroite des petites villes au processus de répartition équitable des crédits des fonds structurels **ainsi qu'une clarification des critères des appels à projets pour pouvoir bénéficier de ces fonds européens**. Par ailleurs, le **principe de subsidiarité** devra, pendant le mandat français, être mieux pris en compte en faveur des petites collectivités.

D'autre part, la Présidence française de l'Union Européenne en 2022 doit, selon l'APVF, s'articuler autour de deux priorités. La France devra tout d'abord poursuivre ses efforts pour organiser une réponse coordonnée, au niveau européen et local, à la crise sanitaire afin **de lutter contre les fractures sociales et territoriales entre les régions européennes**.

Cela passera notamment par l'association plus étroite des petites villes à la ventilation territoriale des 750Mds€ du plan de relance européen « *Next Generation EU* » qui sera mis en œuvre dans les deux années à venir. Ces politiques doivent être **déclinées au niveau local, notamment à l'échelle des petites villes de l'UE**, qui ont un rôle à jouer dans la déclinaison « en bout de course » du plan de relance européen.

Ensuite, et à plus long terme, **la transition écologique et sa déclinaison territoriale (17.5Mds€ de ce plan)** doivent être la priorité du mandat français à de la Présidence du Conseil de l'UE. Ces sujets sont cruciaux et les objectifs européens de réduction de 55% des GES d'ici 2030 et d'une neutralité carbone en 2050 doivent faire l'objet d'efforts communs et significatifs.

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.



Enfin, l'APVF propose que les thématiques de la réduction des fractures numériques dans les territoires périphériques et du **renforcement de la participation citoyenne et du lien démocratique entre les citoyens européens et leurs institutions** soient prioritaires lors du mandat français au Conseil de l'UE.

La Présidence française doit tirer toutes les conséquences de la crise du Covid-19 et organiser une réponse européenne et territorialisée à cette dernière.

[Télécharger la contribution de l'APVF](#)

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Clément CUNIN, Relations avec la presse - 07 69 63 96 96 - ccunin@apvf.asso.fr